

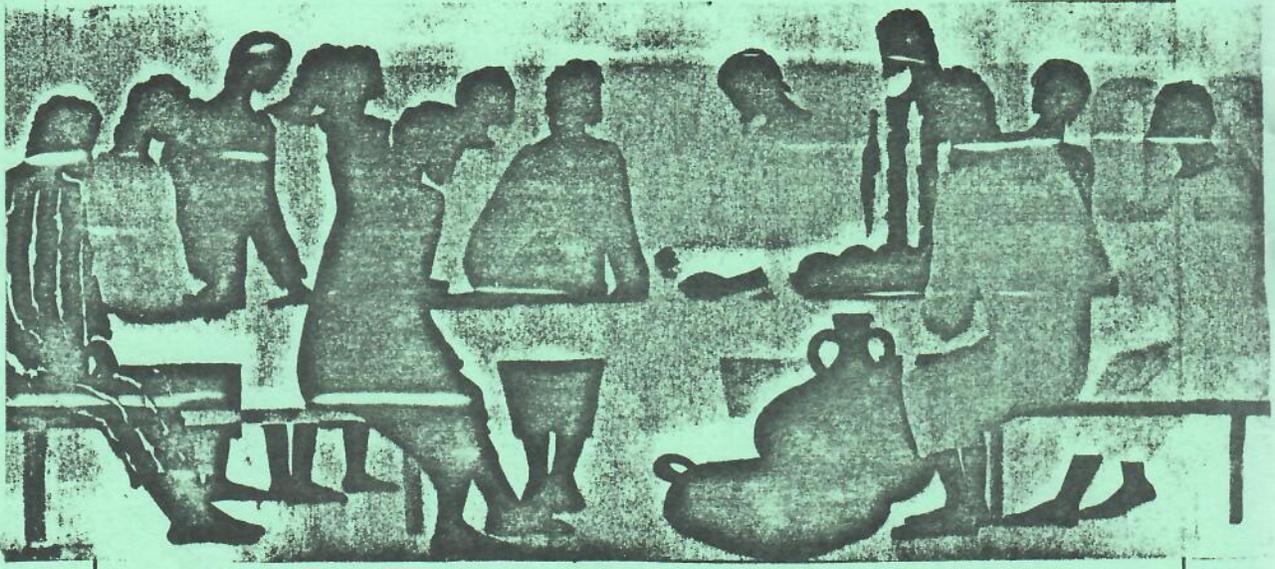
Étapes



Communauté chrétienne St-Albert-Le-Grand

Novembre 1991

1991



Communauté chrétienne St-Albert-le-Grand

Assemblée générale du 22 septembre 1991

Le 22 mai, le Conseil de pastorale crée un comité ad hoc¹ pour recommander les moyens d'assurer la relève de l'exécutif, dont les fonctions sont vécues comme lourdes et peu valorisantes.

Le 19 juin, le comité dépose son rapport qui fait état de problèmes concrets, de problèmes d'organisation et de difficultés de communication.

Le 26 juin, le Conseil de pastorale accepte le rapport et prend les décisions suivantes:

- prolonge le mandat de l'actuel exécutif pour les affaires courantes;
- reconnaît la nécessité de reviser et de préciser les mandats, les responsabilités et d'une façon générale l'organisation de la vie de la communauté;
- décide d'une assemblée générale pour le 22 septembre portant sur ce sujet;
- mandate un second comité pour préparer cette assemblée.

Ce comité² a étendu sa consultation au cours de l'été par des rencontres individuelles et par des rencontres de groupes les 1 et 15 septembre.

Les personnes qui ont participé à ces échanges ont pris conscience que la Communauté vivait une étape nécessaire de croissance et qu'il était salutaire de s'en parler:

- de se mettre à l'écoute des besoins de la Communauté d'aujourd'hui;
- de poursuivre les échanges sur le sens de nos rassemblements pour resserrer les liens et développer un nouveau sentiment d'appartenance;
- de parvenir à moyen-terme à une réappropriation plus actuelle et plus mature de notre vie communautaire.

La question d'aujourd'hui pour notre Assemblée générale:

Comment réviser le fonctionnement de notre Communauté Chrétienne pour atteindre ces objectifs.

le Comité "ad hoc II"

- ¹ Marie-Sybille Aboussouan, Robert Mager, Jeanne-Marie Gingras, Jacques Tellier
² Marie-Sybille Aboussouan, Jeannette Boulizon, Laurent Dupont,
 Jeanne-Marie Gingras, Jean-Marie Lafortune, Denis Tesson



**Résolutions de l'Assemblée générale des membres de la
Communauté chrétienne Saint-Albert-le-Grand
22 septembre 1991**

Ligne directrice

L'établissement de structures légères, souples, transparentes, favorisant une communauté fraternelle et un engagement valorisant.

Style de fonctionnement

- Une organisation favorisant la participation et l'autonomie des groupes et comités, notamment par la désignation des responsables par leurs pairs pour des mandats d'un an ou deux;
- La poursuite du processus de réflexion et d'échange sur l'organisation de notre vie communautaire de façon à cheminer collectivement vers des structures et un fonctionnement tenant compte de l'évolution de nos besoins et ressources et nous aidant à vivre notre fraternité chrétienne.

Structures transitoires de fonctionnement

L'essai d'une structure légère pour assurer la conduite des affaires courantes et la mise en oeuvre de ce qui précède. Une structure comprenant quatre instances:

- Une assemblée générale annuelle chargée de:
 - faire un retour sur l'année écoulée;
 - déterminer l'orientation de l'année à venir;
 - pourvoir aux postes à combler à l'exécutif.
- Un Conseil de pastorale retrouvant sa vocation pastorale. Il précise et enrichit l'orientation décidée à l'assemblée générale.

Il est un lieu de réflexion, d'échange, de concertation et d'évaluation continue de la qualité de vie dans notre communauté chrétienne. Il se réunit au moins quatre fois par année.

En plus du responsable-prêtre, le conseil de pastorale se compose de 12 personnes s'engageant à y assister régulièrement:

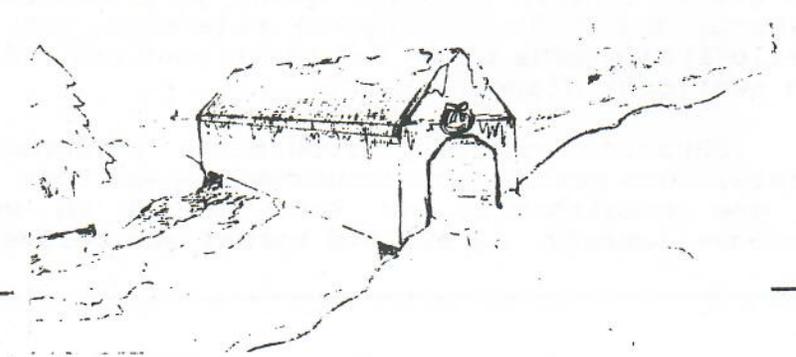
- les membres de l'exécutif;
- quatre personnes élues par leurs pairs, et représentant l'ensemble des groupes et comités;
- quatre personnes représentant les intérêts de l'ensemble de la communauté, élues par l'assemblée générale.

- Un exécutif responsable devant l'assemblée générale et ayant pour mandat de:
 - s'occuper des affaires courantes;
 - exécuter les décisions du Conseil de pastorale;
 - veiller à la mise en oeuvre de l'orientation;
 - faire rapport à l'assemblée annuelle.

En plus du responsable-prêtre, l'exécutif se compose de

- un(e) président(e);
- un(e) vice-président(e);
- un(e) secrétaire;
- un(e) trésorier(ère).

- Un co-leadership exercé de façon complémentaire par le (la) responsable-prêtre et le (la) président(e) qui est à la fois président de l'exécutif et du Conseil de pastorale.



Plusieurs vieux amis sont venus me féliciter, le 3 novembre, d'avoir accédé au poste fort convoité de président de la Communauté; à deux exceptions près, tous arboraient un air goguenard, et n'essayaient même pas de contenir un rire sarcastique. Je le répète, ce sont de vieux amis... Ils m'ont fait penser aux visages brusquement détendus des trente élèves d'une classe, lorsque le trente et unième vient de se faire choisir par le sort pour aller au tableau noir. Eh bien! au risque de les décevoir, je dois reconnaître que je suis heureux (mais surpris) de me retrouver à ce poste.

Heureux? oui: ce n'est certes pas à cause de la seule perspective, si alléchante soit-elle, de retenir captive l'assemblée du dimanche par la lecture des petites annonces du jour; ni le redoutable honneur d'avoir à contenir dans des limites raisonnables les débats, souvent animés, du Conseil de pastorale; pas même la griserie du Pouvoir (avec la majuscule) de vérifier, à l'exécutif, l'utilisation rationnelle des derniers sous de la Communauté. Qu'est-ce alors: tout simplement la chance unique de mieux connaître la Communauté; et je ne parle pas ici d'une entité vague, abstraite: je parle de la vraie communauté, celle des visages anciens, jeunes, nouveaux; de ces inconnus d'hier qui acceptent de se laisser accueillir et, tout à coup, deviennent à leur tour de vieux amis. Chacun de nous —cela s'est dit plus d'une fois— est plus spécialement attiré par un aspect de St-Albert; qui, la liturgie; qui, les homélies; qui, la place accordée aux jeunes, ou à l'intégration du chant, que sais-je encore? Pour moi, je le confesse, ce qui me manque le plus, quand je m'absente de St-Albert, c'est la communauté elle-même, et la plus belle liturgie ne prend son plein sens que vécue dans un sentiment d'appartenance.

Surpris? oui, et profondément: l'extraordinaire travail des membres des deux comités «ad hoc» invitait à une renaissance, en tout cas à un véritable renouvellement; il eût été normal que celles et ceux

qui ont été les artisans de cette réflexion communautaire soient aussi ceux qui s'assureraient que leurs idées se concrétisaient. Il se trouve qu'aucun n'a matériellement pu, cette année, accepter de le faire et que, les semaines passant, il devenait difficile de reporter encore la nomination de l'exécutif et celle du Conseil. Toutefois, ce dernier et moi-même savons que nous pouvons compter sur l'aide active de tous les membres de la Communauté qui sont désireux de ne pas laisser s'empoussiérer les recommandations des comités et les décisions de l'Assemblée générale.

Il serait difficile de ne pas adresser également des remerciements aux deux précédents présidents. Chacun sait à quel point Michaël Cuddihy a pris à coeur sa tâche, et n'a pas ménagé ses efforts, alors que tout aurait pu l'y inviter; quant à Guy Leclair, non seulement il a su assurer la relève avec une efficacité et une dignité incomparables, mais il a présidé aux fêtes du vingtième anniversaire avec le succès que l'on sait.

Restent les vieux amis moqueurs... Qu'ils prennent garde: il y a de la place pour tous devant le tableau noir, et, comme vieux professeur, je n'adore rien plus que distribuer tâches et devoirs... Communautairement vôtre,

Gérard Husson



MAINTENANT.....C'EST LE TEMPS

Maintenantc'est le temps de la dîme à St-Albert.

**Que ce soit sous forme de dîme ou sous une autre forme,
notre communauté a besoin de ressources financières
pour répondre à des besoins comme le paiement du loyer,
l'impression du bulletin Étapes ou la décoration, etc..**

**Par les années passées, les membres de notre communauté
ont privilégié cette partie de l'année
pour apporter leur contribution financière.**

**Au cours des mois de Novembre et Décembre
nous recueillons généralement près de la moitié des revenus
nécessaires au fonctionnement des activités de la communauté.**

**C'est pourquoi, au cours des prochaines semaines,
nous mettons à votre disposition des enveloppes .
Elles pourront vous faciliter la remise de votre contribution,
et vous permettre de recevoir un reçu d'impôt
si vous identifiez votre don**

**Chacun est libre de donner selon son inspiration et ses moyens.
Selon nos calculs, nous avons besoin d'environ
150 \$ par personne disposant d'un revenu
Ces calculs vous seront présentés
avec les résultats financiers, au début de l'année prochaine.**

St-Albert compte sur votre générosité pour joindre les deux bouts !

Merci

Claude, votre nouveau trésorier.

DES NOUVELLES DU GROUPE DE PRIERE

Deux membres fidèles du groupe nous ont quittés: Paul Mancel demeure maintenant à Granby et Josée Préfontaine réside en France pour une année avec sa famille.

Voici quelques points qui se sont dégagés lors de notre rencontre d'évaluation du septembre 1991.

- Il est très important pour nous de venir pour un moment de prière et de communion.
- La rencontre du mois de juin avec Bordeaux (nous étions 24) a été vécue par plusieurs d'entre nous comme un temps fort: l'intériorité, l'accueil et le partage ont nourri tous les participants.

Le fait que nous soyons si peu nombreux et qu'il n'y ait pas de nouveaux nous questionne, au point que nous nous sommes demandés si ce n'était pas préférable d'aller rejoindre un autre groupe de prière dans le quartier.

Mais nous nous sentons chez nous à St-Albert et nous avons le goût de prier en solidarité avec la communauté.

Nous désirons garder nos rencontres au quinze jours (6 novembre, 20 décembre, 4 décembre) avec:

- un temps de silence (20 minutes) autour d'un texte choisi par un membre du groupe;
- un temps d'échange pour ceux qui le souhaitent;
- des intentions de prière;
- nous récitons ensemble le Notre Père pour terminer.

Nous continuons à prier en solidarité avec Bordeaux: ceux qui peuvent s'y rendre et ceux qui restent prient autour du même Evangile.

A l'entrée de l'église, une boîte est destinée à recevoir les intentions de prière.

Nous serons heureux d'accueillir ceux et celles qui auront le goût de se joindre à nous.

Bienvenue à tous et à toutes!

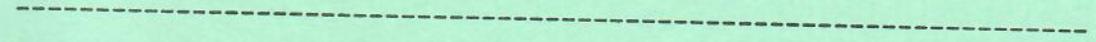
Le groupe de prière



L'ACAT est contre la torture. Et vous?

Vous lirez ceci dans tous les autobus au début de décembre. Le 10 décembre, c'est l'anniversaire des droits humains, et nous sommes tous invités, ce soir-là, à allumer une bougie dans notre fenêtre. Cette petite flamme symbolisera dans la nuit la lumière de l'espoir.

Vous pouvez vous procurer les chandelles de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) auprès de Jeannette Boulizon, au coût de 1,00\$ l'unité. Merci d'avance.



Merci de votre générosité lors de la vente de cartes de souhaits au profit du mouvement ATD Quart Monde. Les personnes qui désirent s'en procurer d'autres peuvent s'adresser à Françoise Tesson (273 0281) ou à Monique Morval (277 7582). Les cartes se vendent 3\$ pour un paquet de 3 (4\$ pour les reproductions de tableaux de peintres naïfs québécois).

Un mot de Paul Mancel

Oui, je suis très heureux d'être à Granby. La qualité de l'air est extraordinaire et me fait un bien immense. Cela aide l'ensemble.

Et je voudrais donner tous mes souhaits à St-Albert-le-Grand pour que cette année soit vraiment un renouveau pour toutes et tous. Et je voudrais adresser tous mes remerciements à tous ceux et celles qui m'ont aidé à déménager les 30 juin et 1er juillet. Un travail énorme, qui était irremplaçable pour moi, très limité dans mes moyens. Un très grand merci à Marie Beemans, Claude Dubé, Jean Duhaime, Franz Mayr et Paule-Renée Villeneuve.

Merci beaucoup à tous.

